



TEMPS PARTIEL ET FIN CONGE MATERNITE

Par **doph1**, le 11/11/2009 à 11:54

Bonjour,

J'ai eu un 1er enfant en 2005 pour lequel j'ai pris un congé parental à temps partiel jusqu'à ses 3 ans. J'ai ensuite poursuivi le temps partiel (hors congé parental) et je suis tombée enceinte du 2ème.

Le renouvellement du temps partiel est-il tacite d'année en année ?

A mon retour de congé maternité du 2ème, je prends 1 mois de vacances avant de prendre un congé parental à temps plein. Puis-je prétendre à recevoir mon salaire à temps plein pendant ce mois de vacances ?

Merci de vos réponses.